

JACQUES BESSON INGÉNIEUR (1530-1573)
DEVIENT JACQUES BÉTON PASTEUR,
AUPRÈS D'OLIVIER DE SERRES (1539-1619)

Iacobus Bessonus Delphinatis, pasteur à Villeneuve-de-Berg

Revue du Vivarais décembre 2013

Les premiers biographes d'Olivier de Serres, aux rangs desquels figurent Henry Vaschalde en 1886 et Fernand Lequenne en 1983, mais aussi les derniers d'entre eux, ignorent totalement le célèbre mathématicien, hydraulicien, chimiste et pasteur calviniste, Jacques Besson, dans leurs écrits. Celui-ci a pourtant séjourné deux ans et demi à Villeneuve-de-Berg, dont cinq mois chez Olivier de Serres. Il est vrai que Jacques Besson a lui-même brouillé les pistes en se faisant appeler Jacques Béton durant tout son ministère dans le Vivarais. Tous citent le pasteur Béton, sans y reconnaître le mathématicien Besson. Il faut ici rendre hommage aux biographes de Jacques Besson qui les premiers ont mentionné le passage dans le Vivarais, sous le nom de Béton, de ce brillant mathématicien et ingénieur : Alex Keller dès 1973¹, puis Eugénie Droz en 1976².

Le profil de Jacques Besson l'ingénieur en fait un visiteur peu ordinaire chez Olivier de Serres. Cette rencontre fut certainement l'occasion d'échanges passionnés entre les deux hommes, dans la perspective, pour Olivier de Serres, de l'exploitation future du domaine du Pradel et de l'écriture de son *Théâtre d'agriculture* et pour Jacques Besson, dans celle de l'écriture de son traité de *L'art et science de trouver les eaux et fontaines cachées sous terre autrement que par les moyens vulgaires des Agriculteurs & Architectes*, et de son *Instrumentorum et machinarum, quas Iacobus Bessonus Delphinus excogitavit*. Ils ont certainement trouvé le temps de parcourir le domaine du Pradel situé à quelques kilomètres de Villeneuve-de-Berg et de la maison d'Olivier de Serres, pour en étudier les aménagements hydrauliques qui y existaient déjà, notamment le moulin de Brialas et le moulin de Berg. En outre, Jacques Besson venait tout juste de publier son premier ouvrage relatif à la distillation des huiles.

Deux documents essentiels, transcrits en annexe³, retracent ce séjour de façon absolument indubitable. Il s'agit des comptes d'Olivier de Serres pour les affaires de l'église réformée de Villeneuve-de-Berg⁴, et de la lettre envoyée à Genève par le pasteur Besson pour se justifier de son abandon de poste à Villeneuve-de-Berg⁵. Nous proposons d'éclairer un peu mieux le passage de Jacques Besson en Vivarais et de lever les incertitudes sur les dates⁶ de son ministère.

¹ Alex G. KELLER, *The Missing Years of Jacques Besson*, 1973.

² Eugénie DROZ, *Chemins de l'Hérésie, textes et documents*, t. IV, 1976. Par la suite, L. Dolza, D. Hillard, Bertrand Gilles et Hélène Vérin analysent les liens qui ont rapproché les deux hommes.

³ Je remercie vivement Alain Saint André, paléographe pour ces transcriptions.

⁴ Bibliothèque de la Société d'histoire du protestantisme Français, MS 950 dossier n°3, transcription en annexe.

⁵ Bibliothèque de Genève, cote Ms. fr. 197 f. 23 à f. 24 (r°v°), transcription donnée en annexe.

⁶ La transcription par Henry Vaschalde de ces comptes comporte quelques erreurs de dates que nous avons corrigées (dates transcrites 1561, i.e. 1562).

OLIVIER DE SERRES, DIACRE PROTESTANT ACTIF

Olivier de Serres, le futur agronome, auteur du *Théâtre d'agriculture* est un tout jeune diacre qui s'implique très activement dans la communauté protestante de Villeneuve-de-Berg en 1562. Il est alors âgé de vingt-trois ans, marié depuis trois ans, et nouveau propriétaire du domaine du Pradel qu'il vient d'acheter et qu'il n'habite pas encore. Il deviendra seigneur du Pradel seulement en 1571 et il n'y habitera définitivement qu'en 1578. Son frère cadet, Jean de Serres a été nommé ministre du culte en 1561, après ses études à Genève et il fut chargé, la même année, de diverses missions d'évangélisation en Vivarais.

Une dizaine d'années plus tard, après la reprise énergique de Villeneuve-de-Berg en mars 1573 par les protestants, Olivier de Serres œuvrera de façon continue pour la paix, son frère Jean travaillant lui au rapprochement des deux églises.

JACQUES BESSON, INGÉNIEUR

Figure 1: Jacques Besson ingénieur⁷



bourgeoisie en mars 1561.

Jacques Besson, originaire de Colombières, dans la vallée d'Oulx, était hydraulicien et mathématicien. Lors de sa naturalisation en 1561 comme citoyen de Genève, il se décrit lui-même comme « *originaire de Colombières, près de Briançon en Dauphiné, sur les hauteurs des Alpes, à la frontière sud-est de la France* »⁸. Il a réalisé des travaux d'irrigation à Lausanne, où le procès-verbal d'une séance du conseil, tenue le 13 août 1557, nous indique qu'il est « *Délivré a messy Jacques Besson, l'ingéniueulx, deux escus tant pour l'engin de l'eault par luy délivré aulxdictx seigneurs, comme pour commencement de don pour l'invention des fontaines* »⁹. Il fit une partie de ses études à l'académie de Lausanne, haute école réformée, où il fait partie de la liste des boursiers extraordinaires financés par le bailli de Lausanne de 1557 à 1559¹⁰. En 1559, Jacques Besson publia à Zurich un traité de distillation, intitulé *De absoluta ratione extrahendi olea & aquas e medicamentis simplicibus*, dans lequel il décrit la façon de construire des fours pour distiller les huiles et où il liste quelques éléments de pharmacopée. La même année, il déménagea à Genève, où il est marié par Jean Calvin à Nicolarde Dognon, bourgeoise de Genève. Il demanda à y résider, exerçant alors comme professeur de mathématiques. On le trouve, en mai 1559, inscrit sur la liste des habitants de Genève, en qualité de mathématicien. Il y demande la

⁷ Frontispice du *Theatrum instrumentorum et machinarum*, 1578 Lyon.

⁸ A. KELLER, *Théâtre des machines* 1965.

⁹ E. CHAVANNES, *Extraits des manuaux du Conseil de Lausanne 1536-64*, Mémoire et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse Romande, 2d Ser. 1 [1887]: 145

¹⁰ Karine CROUSAZ. *L'académie de Lausanne, entre humanisme et réforme*, p.519.

Il fut ministre du culte réformé à Villeneuve-de-Berg, en Vivarais, de mars 1562 à mars 1564. Il quitte Villeneuve-de-Berg pour Lyon en 1564, après sa brouille avec Olivier de Serres. Dans le *Cosmolabe*, publié en 1567, il se dit professeur de mathématiques à Orléans. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages sur l'hydraulique et la mécanique, notamment : *L'art et science de trouver les eaux et fontaines cachées sous terre* en 1569 et le *Instrumentorum et machinarum, quas Iacobus Besson Delphinus excogitavit*, dont un premier manuscrit date de 1569. Il meurt en 1572 ou 1573.

JACQUES BESSON, PASTEUR À VILLENEUVE-DE-BERG

Figure 2: Jacques Besson pasteur¹¹



En 1561, l'église réformée de Villeneuve-de-Berg n'a pas de pasteur. Elle cherche en vain à en trouver un à Nîmes : « *Et pour ce faire feust deslibéré par eux en nos assemblees de faire toute dilligence à recouvrer un ministre pour lequel avoyr envoyasmes a Nismes par troys foys, prétendans y en trever la quelqun. Mays ne feust possible à cause de la rareté d'yceux au regard des requerans* »¹². Le 4 janvier 1562, à la sortie de l'office, Olivier de Serres est chargé par l'assemblée de se rendre à Genève pour y chercher un « *fidelle ministre pour les enseigner en la parolle de Dieu* »¹³. Olivier de Serres se rend, en compagnie du chaussetier Jean Tichet, auprès de Calvin. Il passe par Privas où il reçoit, le 10 janvier 1562, une lettre de recommandation du pasteur Jacques Chapel, tout juste arrivé de Suisse, comme ministre du culte, pour évangéliser la région et y dresser d'autres églises¹⁴. Jacques Chapel est l'auteur de trois lettres de demande de pasteurs pour le Vivarais en ce mois de janvier 1562. Ce n'est donc pas sous une contrainte particulière d'Olivier de Serres qu'il a écrit celle-ci, contrairement à ce qu'on peut lire par ailleurs. La compagnie des pasteurs de Genève proposa aux deux députés de Villeneuve-de-Berg, le ministre Jacques Besson, nommé pasteur de l'église réformée. Comme ce dernier demanda un mois pour se préparer, Olivier de Serres et Jean Tichet revinrent sans l'attendre. Puis, Jean Tichet repartit seul,

le 26 février 1562, pour aller le chercher. Mais Besson était désormais citoyen naturalisé de Genève, et le 5 mars 1562 il a dû demander au conseil de la ville la permission de partir : « *Jaques Besson Bourgeois a requis luy ottroyer congé pour se pouvoir retirer en France ou il est appelle pour servir au ministère de la parolle de dieu remerciant messieurs des biens quil a receu de leur largesse. A este arreste qu'on le luy ottroye* »¹⁵. Ils ont accédé à cette requête et autorisé Jacques Besson à quitter la ville de Genève.

Celui-ci arrive enfin en Vivarais, avec sa femme Nicole (Nicolarde), et leur fille Sarra, le 15 mars 1562. Il fait transporter quelques maigres affaires dans son coffre de voyage, aux frais d'Olivier de Serres. Il est nourri et probablement hébergé chez Olivier de Serres, en sa

¹¹ Frontispice du *Theatrum instrumentorum et machinarum*, 1578 Lyon.

¹² Bibliothèque de la Société d'histoire du protestantisme Français, MS 950 pièce N°3, transcription en annexe.

¹³ Bibliothèque de la Société d'histoire du protestantisme Français, MS 950 pièce N°3, transcription en annexe.

¹⁴ Eugène ARNAUD *Histoire des protestants du Vivarais et du Velay*. Transcription en annexe.

¹⁵ Registres Conseil de Genève, Volume 57, fol. 20r

maison de Villeneuve-de-Berg, durant cinq mois, jusqu'au 15 août 1562. En effet, Olivier de Serres n'habitera lui-même et n'exploitera véritablement son domaine du Pradel qu'à partir de 1578. Contrairement à ce que dit Hélène Droz¹⁶, Besson n'était donc pas hébergé au Pradel « *pour exercer le ministère pour le Sieur de Serres et les siens, mais aussi pour sa nombreuse domesticité...* ». Il n'était pas le pasteur attitré du « *propriétaire* » qu'elle décrit comme un peu méprisant. En effet, le Pradel ne servira de lieu de culte que beaucoup plus tard et Besson exerça vraisemblablement dans l'église de Villeneuve-de-Berg, pour l'ensemble de la communauté. Olivier de Serres a tout mis en œuvre pour recevoir, habiller, meubler et loger le pasteur, son épouse et la petite Sarra. Il engage deux cent soixante dix sept livres et dix huit sols de dépenses, pour les voyages de recrutement et pour l'accueil du pasteur. Il consigne soigneusement le détail de toutes ces dépenses dans ses documents, au nom du pasteur Jacques Béton (Sic.).

DÉPENSES POUR LE CULTE

Après avoir réglé les dépenses pour le voyage du ministre et le transport d'un coffre de voyage depuis Genève, il faut rapidement organiser le culte et pour cela, équiper le pasteur, le presbytère et le temple. Il s'agit du premier poste de pasteur pour Jacques Besson qui n'a même pas de robe pour le culte. Le 16 mars 1562, dès le lendemain de l'arrivée du pasteur, Olivier de Serres s'organise pour lui confectionner une tenue complète de ministre du culte. Elle est faite d'une longue robe noire, d'un saye (manteau à capuchon) doublé de bouracan, d'un bonnet noir et d'une paire de chausses de serge noir. Le tout revenant à près de 18 livres.

Le premier juillet 1562, Olivier de Serres règle les dépenses pour un voyage à Privas. En effet, le consistoire députa à ce colloque, qui s'est tenu en juin 1562, son fidèle secrétaire François Sabatier et le pasteur Jacques Besson. « *Du premier juilhet ay bailhé neuf liures huict solz à M. françois Sabatier secretaire de l'église pour fournir aux despences qu'il a falu fayre au colloque tenu à Privas la ou feurent monsr Beton, led. Sabatier et un homme à pied et deux cheuaux appert desd. despences par le compte randu par led. Sabatier, cy £. 9. 8. 0* »

Le 4 juillet 1562, il fournit au pasteur Besson les livres religieux dont il a besoin : « *les commentaires de monsieur Calvin [sur les épîtres], et toutes les épistres desquelz en ay payé quatre livres, plus l'armonye ou concordance [des quatre évangiles]* »¹⁷. Le prix de ces livres est assez élevé, 4 livres tournois pour l'un et 3 livres tournois pour l'autre, mais ils sont moins chers et moins volumineux que le *Théâtre d'agriculture*, vendu à douze livres tournois pièce, quelques années plus tard.

Le 6 juillet, Olivier de Serres règle les dépenses du secrétaire, François Sabatier, pour ses voyages à Nîmes à la recherche d'un pasteur et pour participer au synode général de Nîmes.

Le 15 juillet, achat d'une corde pour la cloche du presche, plus trois tralhes et du saindoux pour graisser cette cloche.

Ensuite, on songe à équiper les fenêtres du logis du pasteur, « *acoustrer* » le logis, aménager le plancher, réparer la serrure et « *accoustraige* » de certains fers posés à la chaire du temple.

Le 16 juillet, achat de sept torches pour faire les prières du soir au temple.

¹⁶ Hélène DROZ, *Chemins de l'hérésie* p. 288.

¹⁷ MS 950 pièce N°3

DÉPENSES D'HABILLEMENT ET DE LOGEMENT

Il faut également songer à nourrir, et vêtir le ministre et sa famille. Il faut ensuite meubler le logement définitif à Villeneuve-de-Berg. Olivier de Serres évalue la nourriture du pasteur et de sa famille, durant les cinq mois passés chez lui, à 45 livres. L'accueil a été confortable, puisque Olivier de Serres a également nourri une chambrière pendant deux mois.

Pour habiller toute la famille, en plus de la tenue de pasteur déjà achetée, Olivier de Serres achète ou fait faire une paire de souliers pour chacun des trois membres de la famille, une robe pour sa femme et divers habillements. Ultérieurement, il faut à nouveau acheter une deuxième paire de souliers à sa fille, un manteau, une casaque avec treillis d'Allemagne et une robe d'escot blanc pour sa fille, un pourpoint et des chaussons pour sa femme, ainsi qu'un nouvel achat de souliers et de bottes pour le ministre.

L'achat des meubles comprend deux grands châlits, une couchette, une table, deux escabelles, deux bancs, une chaise, le tout en noyer, un bois assez noble.

Le 16 juillet, Olivier de Serres achète également divers médicaments chez l'apothicaire pour le jeune ménage.

Olivier de Serres établit ses comptes le 20 août 1562, cinq jours après le départ de Besson pour le presbytère de Villeneuve-de-Berg qui est enfin prêt pour l'accueillir. Les comptes sont validés, approuvés et remboursés le jour même par le consistoire de Villeneuve-de-Berg. Si l'équipement du pasteur semble modeste aux yeux du consommateur d'aujourd'hui, la somme s'élève tout de même à 277 livres 19 sols 1 denier. Cela représente près de cinq mois des revenus confortables du domaine du Pradel et des moulins d'Olivier de Serres.

UNE PÉRIODE TROUBLÉE

Les troubles entre les deux religions sont allés croissants jusqu'au massacre de Wassy, le premier mars 1562, soit quinze jours avant l'arrivée du pasteur Besson. Si celui-ci pensait arriver sur une terre apaisée, il se trouve confronté à la reprise des tensions, dès le début de son ministère. Il assiste en direct de chez Olivier de Serres à l'affaire des ornements de l'église catholique de Villeneuve-de-Berg. Les protestants, devenus majoritaires, ont débarrassé l'église de ses ornements, bijoux d'or et d'argent, en vue d'y célébrer un culte dépouillé. Une assemblée de notables huguenots, réunis dans « *la salle de la maison d'habitation dud. Olivier Desserres* » en donne une décharge écrite, par un acte notarié en date du 2 mai 1562, à l'abbé Michel Dolby, procureur de l'université des prêtres, qui en avait la garde¹⁸. Les ornements furent confiés le jour même à Olivier de Serres pour qu'il les entrepose chez lui, à Villeneuve-de-Berg. Devant les risques liés à la période troublée, Olivier de Serres ne veut plus conserver ce dépôt et le 14 juin 1562 le consistoire décide de vendre ces ornements¹⁹. Le 20 août 1562, la vente est réalisée et le produit immédiatement utilisé à rembourser Olivier de Serres de ses frais d'accueil du pasteur Besson et de diverses dépenses pour la communauté réformée. Le consistoire de Villeneuve s'est également octroyé les bénéfices ecclésiastiques des villages alentour. Voulant dégager sa responsabilité, le scrupuleux et prudent Olivier de Serres obtint, en septembre 1566, un arrêt du Conseil du Roi, en forme de lettre de rémission, le déchargeant des bijoux et ornements de l'église St-Louis, « attendu qu'il en avait rendu compte aux consuls et conseillers de ladite ville »²⁰.

¹⁸ Archives Départementales de l'Ardèche : ADA 1365

¹⁹ Archives Départementales de l'Ardèche : ADA 1365

²⁰ Archives de la Cour d'appel de Nîmes, 9^e div., N° 50.

Le massacre de Wassy, fut le prétexte à des actions militaires. En mars 1562, Villeneuve-de-Berg fut occupée militairement par des compagnies commandées par les chefs protestants nommés d'Arcons (beau-père d'Olivier de Serres) et Serres (Olivier). Besson a donc assisté, depuis les premières loges, aux escarmouches lancées par les protestants et son protecteur dans les environs. Il en a été profondément marqué comme il le dit lui-même dans sa lettre à Colladon : « ... il m'a falu quasi autant tracasser à travers diverses calamités, comme au paravant pendant les grans troubles,... vrayement je vous euse escrit souvent... pour avoir consolation de vous au milieu de beaucoup de calamités »

DEUX HOMMES QUE TOUT SEMBLE RAPPROCHER

Beaucoup de choses semblent rapprocher Olivier de Serres et Jacques Besson. Tout d'abord leur foi calviniste, n'est pas le moindre des points communs aux deux hommes. Il faut en effet un grand courage, en ces périodes de guerre de religion, pour afficher sa foi calviniste. Dès lors, la communauté calviniste affiche une grande solidarité et ses membres sont très soudés. L'accueil par Olivier de Serres en est la preuve. Leur formation soignée, tant dans le domaine des humanités que dans le domaine religieux est un second point commun important. Tous deux lisent et écrivent aisément le latin, sont ouverts aux techniques nouvelles, épris de connaissances. Deux domaines parmi d'autres les intéressent grandement : la pharmacopée et l'hydraulique. Ils visent cependant des objectifs forts différents mais complémentaires, plus théoriques pour Jacques Besson, plus pratiques pour Olivier de Serres.

PHARMACOPÉE

Le premier domaine qui rapproche les deux hommes, c'est celui de la pharmacopée et des huiles essentielles. Besson savait extraire les huiles essentielles des plantes et en connaissait sans doute quelques vertus thérapeutiques. Il publie, bien avant Olivier de Serres, deux ouvrages sur le sujet²¹. Jacques Besson est certainement venu à Villeneuve de Berg, avec dans son coffre de voyage, un ou plusieurs exemplaires de son premier ouvrage, récemment imprimé. Olivier de Serres l'a sûrement lu, lui qui s'est aussi intéressé aux vertus médicinales des plantes et à leur distillation.

L'objectif pratique du père de famille rurale, éloigné des commodités de la ville et des apothicaires, est de « *se maintenir en santé et se secourir en maladie* »²². Pour cela, Olivier de Serres reprend par le détail, dans son *Théâtre d'agriculture*, les procédés de distillation déjà décrits par Besson. Il détaille les fourneaux et les alambics, l'art de les construire et de les faire fonctionner²³. Il reviendra à la mère de famille de préparer les eaux distillées ainsi que diverses huiles et onguents pour la maisonnée. Olivier de Serres décrit longuement dans son ouvrage les remèdes aux maladies des personnes²⁴ et de façon plus succincte les remèdes aux maladies des bêtes²⁵. Il consacre aux plantes médicinales une partie de ses jardins qu'il découpe en jardin potager, bouquetier, médicinal et fruitier. Les deux hommes ont donc également échangé sur ces sujets. Si les ouvrages de Besson sont plus complets que celui d'Olivier de Serres sur les techniques de distillation, ils passent totalement sous silence l'utilisation pratique des produits ainsi obtenus. Olivier de Serres consacre lui beaucoup de place aux maladies et à leur traitement. Cette partie de son œuvre montre évidemment, les immenses lacunes de l'époque en matière de connaissances médicales.

²¹ Jacobi BESSONI, *Traité de distillation*, 1559 publié à Zurich. Et Jacques BESSON, *Art et moyen parfaict de tirer huyles et eaux, de tous médicaments simples et oleogineux*, 1573.

²² Olivier de SERRES, *Théâtre d'agriculture*, lieu huit, 1605, p.812.

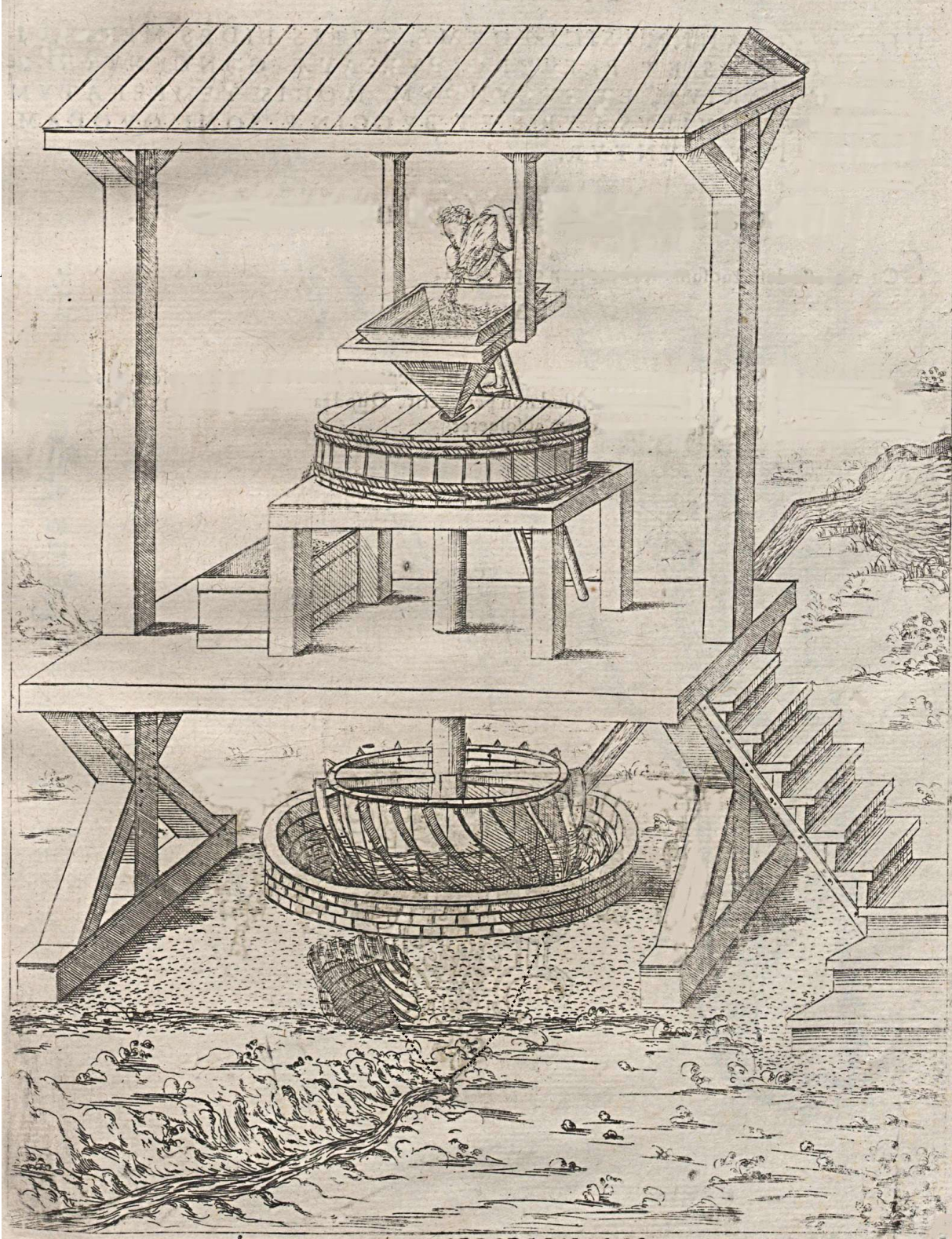
²³ Olivier de SERRES, *Théâtre d'agriculture*, lieu huit Chap. IV, 1605, p. 880 à 889.

²⁴ Olivier de SERRES, *Théâtre d'agriculture*, lieu huit Chap. V, 1605, p. 889 à 970.

²⁵ Olivier de SERRES, *Théâtre d'agriculture*, lieu huit Chap. VI, 1605, p. 970 à 985.

HYDRAULIQUE

On peut penser que Jacques Besson et Olivier de Serres ont abondamment débattu d'un second sujet qui les passionnait tous deux, lors des cinq mois de leur cohabitation, ainsi que durant les deux années du ministère de Jacques Besson. Il s'agit des problèmes d'irrigation, de sources, de fontaines et de moulins. Olivier de Serres a fait découvrir à Jacques Besson le canal et le mécanisme de son moulin de Brialas. Celui-ci en proposera une version améliorée, comportant une ébauche de turbine maçonnée, dans son *Théâtre des instrumens mathématiques et mechaniques*. À cette date, Olivier de Serres possédait déjà sur ses terres, une prise d'eau sur la rivière de la Claduène et un canal d'amenée d'eau d'une longueur de 950



Jacques Besson publie en 1569 : *L'art et science de trouver les eaux et fontaines cachées sous terre autrement que par les moyens vulgaires des Agriculteurs & Architectes*. En mathématicien et théoricien il y démontre que l'eau des fontaines provient de la pluie et non directement de la mer²⁷. Il s'agit d'un ouvrage assez théorique, en trois parties :

Livre premier : *Comment en traitant de la science de trouver les eaux cachées, il convient commencer à la création, et première et seule cause de toutes choses*.

Livre second : *Comment ni sous les hautes et étroites vallées, ni aux basses et larges nivelées aux spacieuses campagnes, on ne doit chercher les réceptacles des générations des eaux, mais seulement leurs réservoirs, ou tuyaux, et au-dehors leurs canaux, et de tous deux les sources un peu haut*.

Livre troisième : *Comment dès le commencement les diverses qualités que la terre a reçues, se sont mêlées, non seulement pour former les simples externes, et rochers, veines et réceptacles des eaux intérieures, mais aussi pour engendrer dans tels lieux intérieurs, terres, et sucs, et pierres, et métaux mixtionnés de diverses couleurs, odeurs, et saveurs, et d'espèces aussi dissemblables, l'une au regard de l'autre, chacune selon leur propre genre*.

Olivier de Serres en homme pratique s'intéresse à ses seuls objectifs d'alimentation en eau de la maison et d'irrigation du domaine²⁸. Pour cela, il décrit longuement et avec minutie trois types d'eau, l'eau visible de fontaines, ruisseaux et rivières, l'eau souterraine cachée et enfin l'eau de pluie. Il analyse et commente l'ingénierie à mettre en œuvre pour se procurer et conserver une eau saine. En 1600, lorsque Olivier de Serres publie son *Théâtre d'agriculture*, il fait référence uniquement aux travaux d'irrigation, réalisés par Adam de Craponne, à partir de 1557 en Provence. Olivier de Serres applique, dit-il « *l'invention de Craponne, en la conduite d'une petite eau perenne : laquelle passant à l'entour de ceste mienne maison, arrouse ma terre, et finalement se rend à mes moulins* »²⁹. Olivier de Serres a ainsi réalisé un canal d'irrigation dans sa propriété, à partir du ruisseau du Gazel. L'objectif de Craponne, qui est de mettre en valeur les terres arides de Provence, rejoint pleinement les préoccupations pratiques et agricoles d'Olivier de Serres. Celui-ci s'est éloigné des recherches théoriques de Besson.

LE CONFLIT AVEC LA COMMUNAUTÉ DE VILLENEUVE-DE-BERG

Après un accueil de qualité, les choses semblent s'être dégradées. En effet, un peu plus de deux ans plus tard, Jacques Besson abandonnera Villeneuve-de-Berg et sa communauté protestante. C'est depuis Lyon, à l'automne 1564, peu après son départ, qu'il enverra sa lettre de démission à Nicolas Colladon, alors secrétaire de la Société des Pasteurs à Genève. Cette lettre signée de sa main, a été écrite pour expliquer l'échec de sa vocation et les raisons de son départ de Villeneuve-de-Berg³⁰.

Il est parti pour ne plus souffrir d'Olivier de Serres et des autres : « *apres toutes remonstrances faictes a me fere le devoir a ceux de Villeneufve de Berc, combienque il mayent voulu entendre jay esté mis en liberté pour ne suffrir plus tant du Sire Olivier de Serres, qui a presant a un frère qui estudie a Genève nomme Jehan de Serres, que de plusieurs aultres* ». Plus largement, il a été contraint de partir à cause de la rébellion de ses ouailles contre son incapacité et la rigueur de ses exigences. « *Je suis esté contreint me retirer plus pres de vous* ».

²⁷ Hélène VÉRIN, CNRS, Paris, 2008.

http://architectura.cesr.univ-tours.fr/traite/Notice/B250566101_248115.asp?param=

²⁸ Olivier de SERRES, *Théâtre d'agriculture*, lieu VII, 1605, p. 745 à 780.

²⁹ Olivier de SERRES, *Théâtre d'agriculture*, Lieu VII, 1605, p. 750

³⁰ Bibliothèque de Genève, cote Ms. fr. 197 f. 23 à f. 24 (r^ov^o). Transcription en annexe.

en venant du pays de Vivarois en la ville de Lyon. Les causes sont estes que ceux de Villeneuve de Berc apres leur avoir administré la parole de Dieu et l'exercisse dicelle l'expace de deux ans selon les graces que Dieu m'a clarioies [chargé], et les avoir maintenus en la liberté de leur concienses, telle que le roy consede aux villes qui ont tenu contre toutes violanses de nos adversaires, ilz se sont faches de mon incapacité et mesmement de ce que je tenois un peu la bride trop courte a leur cher [chair ?] » Il parle ici sans doute de son incapacité à communiquer, liée à son accent vaudois difficilement compréhensible, mais aussi de ses faiblesses de pasteur. On voit également que sa rigueur doctrinale, apprise à Genève, n'était pas du goût des fidèles.

Jacques Besson a alors été remplacé par un nouveau pasteur, un homme plus conforme aux attentes de la communauté. *« de sorte qu'ilz en ont appelé un aultre, lequel ilz ont trouvé selon leur cœur, homme à marier, disert, et sivil (combien que cela soit advenu sans ordre légitime et consentement des eglises circonvoisines) par lesquelles vertus trop plus agréables aux hommes que necessaires pour leur salut. »*

Après avoir enduré une situation délicate, rejeté par son troupeau, il a été laissé sans ressources pendant six mois *« j'ay esté meyprié aupres de luy [son successeur] et délaissé en extreme nécessité de ma noriture avec celle de toute ma famille l'expace de sis mois »*. Il est alors parti pour Lyon, où il pouvait subvenir à ses besoins par *« la distillation d'huiles et des eaux pour aider les malades »*. De là, il a déclaré son intention de partir de nouveau, à Orléans, sans doute attiré par son ami François Beroald *« où on me demandait souvent, de m'appliquer dans toutes les choses honorables et saintes qui peuvent servir l'église et la communauté entière »*. Il est écrit dans la préface de son Théâtre de 1578, qu'il *« méprisa plusieurs incommodités, s'exposa à beaucoup de dangers, fit des voyages fâcheux, et en divers pays travailla... »*. Jacques Besson est donc resté deux ans ministre à Villeneuve-de-Berg, plus six mois en conflit ouvert avec Olivier de Serres et la communauté réformée qui lui a déjà choisi un successeur. Il reprend ensuite sa liberté et ses travaux de mathématicien hydraulicien à Lyon puis Orléans.

UNE VOCATION FORCÉE

Jacques Besson se plaint d'avoir été choisi pour ce poste, malgré ses réticences et son incompétence. Il suggère que sa nomination ait été due à la pression d'Olivier de Serres et de son entourage: *« Sire Olivier de Serres, qui a presant a un frère qui estudie a Genève nomme Jehan de Serres, que de plusieurs aultres lesquels tous ne devoient point tant importuner par le moyen du dict Olivier, tant vous que les autres pères de Genève pour m'avoir leur Ministre »*. Il engage donc l'église à réfléchir à deux fois avant de forcer quelqu'un à embrasser le ministère de l'église: *« d'autant que j'avois asses predict a tous mon imbecillité d'avant que d'estre envoyé, chose qui sur tel faict doibt estre dilligemment observee en l'eglise, c'est que si on congnoit qu'il y aye quelque legereté à ceux qui appellent et excuses suffisantes pour n'estre eleu a ceux qui sont appellees qu'on ne procede point oultre ,a fin que le Saint Ministère de l'Evangile ne soit foulé aux pies, et Dieu desonoré en nous au lieu qu'il doit estre en tout et par tout honoré. »*

DISCUSSION

Il reste à savoir pourquoi Olivier de Serres désigne, à onze reprises, et de façon tout à fait indubitable, le pasteur Besson sous le nom de « Béton ». Il peut s'agir d'un pseudonyme pris par un homme qui ne voulait pas venir en France pour exercer le ministère de pasteur, en pleine guerre de religion, et qui s'empresse de repartir dès que possible. De plus, en l'absence de contrôles rigoureux et de papiers d'identité, il n'était pas rare de modifier son nom en

diverses occasions. On le trouve parfois écrit Betson, dans une forme intermédiaire. Ne s'agit il pas tout simplement d'un problème d'accent et de transcription, Jacques Besson devait parler avec un fort accent vaudois, ce qui d'ailleurs n'a pas simplifié les échanges avec ses fidèles.

Pourquoi Olivier de Serres choisit-il Besson ? C'est certainement la curiosité scientifique et le goût d'en partager les connaissances qui ont rapproché les deux hommes, tout autant que les convictions religieuses. Il faut ici se souvenir que Jean de Serres, frère d'Olivier, était depuis 1559, étudiant à l'académie de Genève, créée par Calvin, en vue de devenir lui-même pasteur. Il connaissait le futur pasteur Besson, et ses compétences en matière scientifique. Peut-être même ont il étudié ensemble ? En outre, le pasteur Chapel de Privas, auteur d'une lettre de recommandation remise à Olivier de Serres, venait tout juste d'arriver de Genève et il connaissait lui aussi les aptitudes de Besson. Les compétences de Besson dans les domaines scientifiques et particulièrement l'hydraulique, la mécanique et la pharmacopée ne pouvaient que séduire Olivier de Serres et aiguïser sa curiosité et son intérêt.

On peut enfin s'étonner qu'Olivier de Serres, qui n'hésite pas à indiquer ses sources dans son théâtre d'agriculture, ne cite jamais les travaux de Besson, alors que les occasions y sont nombreuses. Serait-ce finalement l'aveu indirect des relations troublées entre les deux hommes ?

Jacques Besson était plus un savant et un rêveur qu'un pasteur ou un homme d'action. Son séjour à Villeneuve a peut être démarré sur un malentendu, pour se poursuivre dans la confusion des troubles. Il n'y a pas trouvé le calme et le contexte propices à ses travaux personnels. C'est donc en toute logique qu'il a cherché à repartir rapidement, quitte à mettre tous les torts sur la communauté réformée et son représentant le plus actif, Olivier de Serres.

Bernard Vidal

vidalbernard@orange.fr

Institut Olivier de Serres

DATES REPÈRES

20 juin 1558

Olivier de Serres achète le reste du Pradel.

20 avril 1559 Débuté en 1557, le canal de Craponne est inauguré en 1559 à Salons de Provence. Olivier de Serres y fait référence dans son Théâtre d'agriculture.

1559 Calvin célèbre le mariage de Jacques Besson avec Nicolarde Dognon à Genève, le 28 janvier.

11 juin 1559 Olivier de Serres épouse Marguerite d'Arcons à Villeneuve de Berg.

1559 Jacques Besson publie à Zurich son traité de distillation, *De absoluta ratione extrahendi olea, & aquas e medicamentis simplicibus*. : *Andream Gesnerum Iuniorum*.

4 janvier 1562 L'assemblée des calvinistes de Villeneuve-de-Berg confie à Olivier de Serres, diacre de l'église, la mission d'aller à Genève demander un pasteur pour la ville.

1er mars 1562 - Massacre de Wassy : début des guerres de religion. Les protestants sont pourchassés.

15 mars 1562 au 15 août 1562 Olivier de Serres héberge le nouveau pasteur Jacques Besson, à Villeneuve de Berg.

Mars 1562 à mars 1564 Jacques Besson assure le ministère de pasteur à Villeneuve-de-Berg.

22 décembre 1564 Accord amiable avec le baron François des Astar de Laudun, pour que l'eau du ruisseau Gazel soit dérivée au profit du Pradel.

1567 Besson prépare son ouvrage *L'art et science de trouver les eaux et fontaines cachées sous terre autrement que par les moyens vulgaires des Agriculteurs & Architectes*, par Jaques Besson Dauphinois, Mathématicien.

1568 Le canal de Craponne est étendu et il irrigue désormais 908 hectares au nord de la plaine de la Crau.

1569 Jacques Besson publie *L'art et science de trouver les eaux et fontaines cachées sous terre autrement que par les moyens vulgaires des Agriculteurs & Architectes*. L'ouvrage fut annoncé en 1567 et publié à Orléans en 1569.

5 mars 1571 Olivier de Serres devient pleinement seigneur du Pradel par un accord avec François de Laudun.

1573, *Instrumentorum et machinarum, quas Iacobus Bessonius Delphinas excogitavit* édition interrompue par la mort de Besson.

1573 Mort de Jacques Besson.

1578, Première édition, à titre posthume de l'œuvre majeure de Jaques Besson *Theatre des instrvments mathematiques & mechaniques*, par son ami François Béroalde de Verville.

1578 Olivier de Serres s'installe avec sa famille au domaine du Pradel qu'il exploitera lui-même jusqu'à sa mort.

5 juin 1583 Signature du contrat entre Olivier de Serres et le seigneur d'Arlempde pour confirmer définitivement l'utilisation des eaux du Gazel, aux fins d'irrigation.

LETTRE DE RECOMMANDATION DU PASTEUR JACQUES CHAPEL ³¹

Messieurs et frères, je pense qu'avez été avertis comment en une grande partie de ce Vivarais, l'idolâtrie externe a été abattue sans trouble, grâce au Seigneur, et que cependant le peuple est affamé de la pâture céleste et n'a moyen d'être instruit pour le présent, d'autant qu'il y a fort petit nombre de pasteurs, car en tout l'évêché de Vivarais ne [sont] fors quatre ministres, et encore je suis fort caduc comme bien savez. Or, il y a plus de soixante, tant villes, bourgs que bourgades, qui demandent ministres, entre lesquels il y a une ville fameuse, où est le siège royal de ce Vivarais, la dite ville est nommée Villeneuve-de-Berg. Là, il y a grand nombre de gens de bien, et gens de qualité fort affectionnés à la religion. Ils ont fait grand devoir pour recouvrer un ministre à Nîmes, mais il n'y a eu ordre, par quoi se sont mis en devoir pour aller jusque là-haut pour vous prier, au nom de notre bon Dieu, les vouloir pourvoir (si avez le moyen de quelque homme de bien), qui les instruisse en la vérité du Seigneur. Je sais que si le Seigneur leur fait pour bien de leur envoyer un homme pour moissonner, que ce ne sera sans grand profit, car il y a autour de la dite ville, plusieurs bourgs et bourgades, lesquels courront là, pour ouïr la Parole. Joint que la ville de Viviers, qui est la ville principale de l'évêché, car c'est le siège de l'évêque et des chanoines, sera en peu de temps (Dieu aidant), réduite, car déjà y a fort bon commencement. [La réforme y avait été prêchée par un cardeur de laine à la même époque qu'à Annonay]. Il y a aussi un autre point, c'est que plusieurs de ce bas Vivarais sont bien souvent en la dite Villeneuve pour mener et déduire leurs procès, lesquels pourront profecter (progresser), en la connaissance du Seigneur. A raison de quoi je vous supplie, au nom de Dieu, nous vouloir soulager en cet endroit. Je sais que plusieurs demandent des ministres et qu'on ne peut fournir à tous ; mais, comme bien savez, faut secourir ceux qui en ont plus grande faute.

Que sera l'endroit où prierai l'Eternel vous remplir de son Esprit droit pour poursuivre en l'œuvre en laquelle, de sa grâce, lui a plu vous appeler. De Privas en Vivarais, ce dixième de janvier 1561 (i.e. 1562 nouveau style).

Par votre frère et serviteur à jamais, Chapel.

Bibliothèque de Genève, Mf. n° 197aa, portefeuille 1.

³¹ Eugène ARNAUD, *Histoire des protestants du Vivarais et du Velay, pays de Languedoc, de la Réforme à la Révolution 1888*, p.15.

DÉPENSES FAITES PAR OLIVIER DE SERRES POUR LE CONSISTOIRE DE VILLENEUVE-DE-BERG.

Bibliothèque de la Société d'histoire du protestantisme Français, MS 950 Pièce N°3.
Comptes établis le 20 août 1562 par Olivier de Serres. 4 feuillets recto verso

R°1

Sensuyvent les fournitures faictes par
moy Olivier des Serres + pour les
affayres de l'église Refformée de ladite Ville
neufve de Berc du mandement des
survelhans et deputes dycelle.
[Une ligne en renvoi de la main d'Olivier de Serres :]
+ diacre de leglise de Villen de berc

Pret [*premièrement*] Dieu par sa miséricorde toucha le
cœur de pleusieurs de la *presente* ville de
s'employer a son service. Et pour ce fayre
feust deslibéré par eux en nos assemblees
de fayre toute dilligence à recouvrer un
ministre *pour* lequel avoyr envoyasmes a
Nismes par troys foys, prétendans y en
trever la quelqun. Mays ne feust possible
à cause de la rareté d'yceux au
reguard des requerans, quoy voyant le
dimanche 4 janvier 1561 [i.e. 1562 N.S.] apres la prière faicte
en playne assemblee d'hommes, les femmes
retirees, feust arresté et deslibéré envoyer
à Geneve *pour* fayre tous nos esfors d'estre
proveux, pourquoy fayre, je feus deputé et
esleu, et *pour* ce me delivrarent lettres
escriptes en leur nom et argent (duquel à
mon retour leur en randis compte et presté
le reliqua). Et estre arrivé aud. Geneve
presentie les lettres à la compaignye
de messieurs les ministres,
assembles dans le logis de monsieur Calvin, et
les suplyis au nom de nostre eglise nous
pourvoyr d'un fidelle ministre pour nous
[*Bas de page abîmé, dernière ligne recopiée à la main :*]
enseigner en la parolle de Dieu. Et leur

V°1

Ayant remonstré la grand nesessité que nous
en avions, nous bailharent maystre Jaques
Beton *pour* pasteur, lequel estre esleu pria
lad. compaignye luy donner un moys de
terme à partir *pour* s'en venir icy, ce que
luy feust accordé. Et voyant que je ne
pouuois la sejourner *pour* l'attendre sans

grands frais, m'en retournis (avec Jan -
Tichet chaussetier lequel alloyt avec moy)
attendant la fin du moys demandé pour
l'aller querir ce que nous arrestasmes
avec luy faire. Or le 26 feburier 1561 [i.e. 1562 N.S.], à
la prière des susds led. Jan Tichet partit
de ceste ville pour aler querir led. *sieur* Beton
nostre Ministre avec sa familhe, et pour ce
fayre luy feust bailhé deux chevaux
et seize livres douze solz pour fournir
aux despans et frais qu'il conuenoyt fayre.
Le 15 mars en suyvant led. Jan Tichet
a esté de retour conduisant le susdit
sieur Beton avec sa familhe, scavoir sa
femme et sa filhe, Et des despanses faictes
tant à sa conduyte qu'à l'achept des livres
à luy plus nécessairez et desquelz ne
se pouvoiyt passer et d'autres petites
choses qu'il avoyt besoin. Led. Tichet m'a bailhé le
rolle par le menu en iceluy expesifiés
lequel jay à mon pouvoyr, Icelles montans
la somme de quarante ~~livres~~ —cinq livres
[Bas de page abîmé, dernière ligne recopiée à la main :]
dix huit solz ? et d'icelle somme rabatre

R°2

seize livres douze solz que l'église luy avoit
bailhé à sa montre comme est dict cy
devant, reste vingt neuf livres six solz
que led. Beton et Tichet ont fourny
de leurs propres deniers scavoyr led. *sieur* Beton
quatorze livres deux solz cinq deniers, et led.
Tichet quinze livres trois solz sept deniers,
lesquelles sommes je leur ay remboursées de
de mes propres deniers cy £. 29. 6. 0.
J'ay nourry en ma mayson le susd *sieur* Beton
avec sad. familhe despuys le jour qu'il
arriva en ceste ville qu'estoyt le 15 mars
1561 [i.e. 1562 N.S.], jusques au 15 ~~juillet~~ aoust en suyvant que
sont ~~quatre~~ cinq moys entiers, la despence
desquelz m'a esté accordée en la somme de neuf
livres pour chascun moys, que monte pour lesd.
cinq moys y compris la despence de sa
chambriere qu'ay nourrye environ deux moys,
la somme de quarante—cinq livres, cy £. 45. 0. 0.
Oultre les choses susd. ay fourny pour l'église
dud. Villeneuve ce que s'ensuyt, de son mandement
le 16 mars 1561 [i.e. 1562 N.S.], ay bailhé au *sieur* Beton
pour luy fayre une robe longue et un saye
5 aulnes noyr paris, à 3 livres 2 solz 6 deniers l'aulne monte £. 15. 12. 6.
8 pans bouracan pour doubler led. saye à 1 sol 8 den.

le pan monte	£. 0. 13. 4.
pour la facon desd. robes et saye payés à	
Me Pierre Chantuzas <u>et pour un sol des crochets</u>	£. 0. 42 13. 0.
[<i>Texte souligné ci-dessus ajouté et prix modifié:</i>]	
2/3 sarge paris noyre à 4 livres pour luy fayre	
une payre de chausses, monte	£. 2. 13. 4.
[<i>Bas de page abîmé, deux dernières ligne recopiées à la main :</i>]	
3 pans courdelhat blanc à 3 solz 6den.	£. 0. 10. 6.
pour la facon	£. 0. 4. 0.

V°2

ung bonnet noir unze solz	£. 0. 11. 0.
por une payre de souliers pour luy et une	
payre pour sa feme et une pour sa fille, vingt	
quatre solz, lesquelz ay payes à Me Ganiac.	£. 1. 4. 0.
Du 15 avril 1562, une cane sarge d'orléans	
noyre por fayre un corps de robe à sa feme et	
quelques autres abilhementz à quatre solz le	
pan, monte	£. 1. 12. 0.
Pour la façon dud. corps payé aud. Chantuzas	£. 0. 3. 0.
2 cannes 1/2 petits passemens noirs à 4 den.	
le pan, monte	£. 0. 6. 8.
Du premier may 1562 ay bailhé a sa feme	
en argent douze solz cy	£. 0. 12. 0.
Du 4 juin pour une payre souliers à sa filhe	
un sol troys den. Cy	£. 0. 1. 3.
Du 18 juin 1562 douze pans noyr bourges	
à 13 solz le pan por luy fayre un manteau	
mote sept liures, seize sol, cy	£. 7. 16. 0.
14 pans sarge dorléans noyre du bontaint	
1 pour luy fayre une quasaque à 4 solz le pan	
mote deux liures seize solz, cy . L.,	£. 2. 16. 0.
1/2 pan trellis dallemanhe por luy mettre	
au collet, un sol, six deniers, cy	£. 0. 1. 6.
Por la façon desd. manteau et quasaque	
payes aud. Chantuzas, dix solz	£. 0. 10. 0.
Du premier juilhet ay bailhé neuf liures huit solz	
à M. François Sabatier secretaire de l'église pour	
fournir aux despences qu'il a falu fayre	
au colloque tenu à Priuas la ou feurent	
monsr Beton, led. Sabatier et un homme à	
pied et deux cheuaux appert desd. despences par le	
compte randu par led. Sabatier, cy	£. 9. 8. 0.

R°3

du 4 juillet 1562 ay bailhé aud. sr Beton les	
comanteres de monsr Caluin [<i>sur les épitres</i>], et toutes les	
Epistres desquelz en ay payé quatre	
liures, cy	£. 4. 0. 0.
plus l'armonye ou concordance [<i>des quatre évangiles</i>]	£. 3. 0. 0.
Plus ay bailhé à monsr Roberty, sept liures	

dix solz qu'il auoyt fournis à la conduite de Nre Ministre, de quoy l'ay rembourse de mes propres deniers, cy	£. 7. 10. 0.
Plus ay bailhé quarate solz por le port d'un coffre dud. sr Beton, despuys geneue jusques icy, cy	£. 2. 0. 0.
Du 6 juihet, ay bailhé à M. francois Sabatier secretaire la some de unze liures quatorze solz qu'il avoit fournis pour les affayres de l'ésglise [ligne suivante ajoutée dans la marge :] mesme por assister au sinode General, tenu aud. Nismes et aussy à la poursuite d'un ministre aud. Nismes, et en aultres Choses contenues par le menu en un rolle qu'il m'a bailhé signé de sa main, cy	£. 11. 14. 0.
du 14 juillet 1562, une aulne escot blanc pour fayre une robe à la filhe dud. sr Beton, monte vingt solz, cy	£. 1. 0. 0.
por la fasson payée aud. Chantuzas, cy. L.	£. 0. 3. 0.
Plus 8 pans toylle crue fine large à 3 s. 6 d. le pan por fayre quelques manches et colles à sa feme monte vingt huict solz, cy.	£. 1. 8. 0.
Plug 16 pans toylle moyenne crue à deux solz le pan pour luy fayre un pourpoint et des chausons, montant	£. 1. 12. 0.
Por la fasson dud. Pourpoint	£. 0. 2. 0.

V^o3

Du 15 juihet 1562, ay bailbé a sieur Xptofle Fumat, douze solz pour une corde à la cloche du presche, cy	£. 0. 12. 0.
Plus à Anth de garde, deux solz six den. pour troys tralhes à mettre à la cloche, cy .	£. 0. 2. 6.
Plus à Oliuier Darrier, un sol pour une liure says [<i>saindoux</i>] pour engraisser la cloche, cy	£. 0. 1. 0.
A Mr Mathieu Fabrejon, cinq solz pour un aix qu'il a employé à fayre les chassis des fenestres du logis de nre ministre et pour quelques cloux qu'il y a mis, cy	£. 0. 5. 0.
Aud. Fabrejon, huict solz pour deux journees quil a travallé à acoustrer led. Logis.	£. 0. 8. 0.
Pour les cloux qu'il a employés au plancher dud. logis quatre solz, cy . L.	£. 0. 4. 0.
Pour la despense qu'il a faicte chez Pierre Pigier, hoste et aussi Jacques Gamel qui luy aydoyt neuf solz, cy	£. 0. 9. 0.
Au serrurier pour le rabilhage de la serure dud. logis deux solz, cy	£. 0. 2. 0.
Plus du 16 juihet bailhé à M. Franc bachelier, appoticaire troys liures pour medecines qu'il aourny à nsre dit Ministre et à sa feme, cy	£. 3. 0. 0.
Plus ay bailhé à la feme dud. appoticaire, dix sept	

solz six den. pour sept torches qu'ont esté employées à fayre les prières du soyr au temple, cy	£. 0. 17. 6.
Du 24 juihet à Me Claude Audigier, quinze solz pour une payre souliers pour nostre ministre, cy	£. 0. 15. 0.
Plus à luy mesmes troys livres pour une [<i>Bas de page abîmé, dernière ligne recopiée à la main :</i>]	
payre de botes pour nostre ministre, cy.	£. 3. 0. 0.

R°4

Du 25 juihet à M. Jacques Chaussi mareschal, douze solz por les ferementz des chassis du logis dud. sr Beton, et pour l'accoustraige de certains fers pozés à la chayre du temple, cy.	£. 0. 12. 0.
Plus ay bailhé dix solz pour deux journées d'un mullet employées aux affayres du sr Rigaudi, du louage de sa mulle quil auoyt prestée à M. Franc Sabatier, quand il vaqua à la com- mission des arrantementz des bénéfices d'ycy alantour, cy	£. 0. 10. 0.
Plus ay bailhé à M. Franc .Sabatier, vingt solz qu'il a fourny pour ses despenses en Aubenas, la où il séjourna quelque temps, demandant secours pour nous uouloir ayder à cause d'une peur que nous husmes entendant que de Balazuc venoyt des gens, cy	£. 1. 0. 0.
Plus ay bailhé au fils de Guarris, douze solz pour plusieurs uoyages quil a fait pour léglise, cy	£. 0. 12. 0.
Plus ay bailhé à M. Simon, le menuisier d'aubenas douze liures cinq solz pour les meubles qu'il a faicts pour nostre ministre, scauoyr, deux grands chalis, une couchete, une table, deux escabelles, deux bancs et une chayse le tout bois noyer, cy	£. 12. 5. 0.
Pour le port desd. meubles d'aubenas, ycy vingt solz, cy	£. 1. 0. 0.
Les parties sus escriptes montent la some de cent septante sept liures, dix-huict solz un denier.	

V°4

Item pour le reste des meubles nécessayres au susd. sr Beton, à plain désignés par le menu en un Rolle, sur ce fait séparément escript le tout bien et deument calculé et aduise par ceux du consistoyre, ay bailhé et desliuré suyuant la conclusion et arreste faict aud. consistoyre la some de cent liures, tournoys, cy	£. 100. 0. 0.
Some uniuerselle de toutes choses cy devant escriptes	

montent deux cens septante sept liures, dix huict solz un
denier que demande mestre admise et
satisfaicte. Des Serres

Veus par nous anciens et suruelhans de l'esglize refformee
de Villeneuve de berc soubnez les comptes des fournitures
[+ *Note insérée en bas de page :*]cy dessus escriptz
faitz par sr Olivier des Serres. Iceux bien et deument gestes
calcules avec les imputations *necessaires* ouy et entendu en
serment par luy preste au concistoire. Auons conclud et arresté
les sommes et partyes y couchées et escriptes comme legitimement
fournies et aduancées
[++ *Note insérée en bas de page :*] pour les affayres de lad. esglize
par led. des Serres, montans uniuersellement
deux cens septante sept liures dix-neuf solz ung den. et
luy deuoir estre admizes et allouées comme des *aprésent* lesluy allouons
et aduançons sur le prix et some prouenus des joyaux
estimés en lesglize dud. Ville uendus et Icelluy prix
a luy bailhé en garde par messieurs les Magistractz de lad.
ville en conseil Genal d'icelle. Ce vingtiesme jour
du moys d'aoust l'an mil cinq cens soixante deux.

Signé: F. NICOLAS, TAILHARD,
Jehan SEVENIER et SABATIER, secrétaire.

[Pour mémoire, l'aune = 1m188; la canne = 1m80; le pan = 0m24
12 deniers = 1 sol = 4 liards ; 1 pistole = 7 livres = 2 écus]

LETTRE DE JACQUES BESSON À NICOLAS COLLADON

Genève, BPU Ms fr 197 f° 23 et 24

[f°23] [Fin 1564]

Salut par nostre Seigneur Jesus Christ
Monsieur et tres cher frere jay esté tres ioyeux de ce que
dernièrement il vous pleut m'envoyer vos recommandations
par monsieur Trupheme notre frere. Et de puis n'eust
esté qu'il m'a falu quasi autant tracasser à travers diverses
calamites, comme au paravant pendant les grans troubles,
vrayement je vous euse escrit souvent. Et ce tant pour
respondre a la bonne amitié que de vostre grace me portes
comme pour avoir consolation de vous au milieu de beaucoup
de calamités : Mais iamais pour cest affaire la, loccasion
ne c'est peu presenter si bien qu'à presant que je suis esté
contreint me retirer plus pres de vous en venant du
pays de Vivarois en la ville de Lyon. Les causes sont
estes que ceux de Villeneuve de Berc apres leur avoir
administré la parole de Dieu et l'exercisse dicelle l'expance
de deux ans selon les graces que Dieu m'a claroies [chargiés], et les
avoir maintenus en la liberté de leur concienses, telle
que le roy consede aux villes qui ont tenu contre toutes
violanses de nos adversaires, ilz se sont faches de mon
incapacité et mesmement de ce que je tenois un peu
la bride trop courte a leur cher [chair ?]; de sorte qu'ilz en ont appelé
un aultre, lequel ilz ont trouvé selon leur cœur, homme
à marier, disert, et sivil (combien que cela soit advenu sans
ordre légitime et consentement des eglises circonvoisines)
par lesquelles vertus trop plus agréables aux hommes que
necessaires pour leur salut. j'ay esté meyprisé aupres de luy
et de laissé en extreme necessité de ma noriture avec celle
de

v°

de toute ma famille l'expance de sis mois : quoy voyant, les
freres assembles, et nostre affere par eux congnu, apres
toutes remonstrances faictes a me fere le devoir a ceux de
Villeneuve de Berc, combien que il[s] m'ayent voulu entendre
j'ay esté mis en liberté pour ne suffrir plus tant d'un [du]
sire Olivier de Serres, qui a presant a un frere qui estudie
à Geneve nommé Jehan de Serres, que de plusieurs aultres
lesquelz tous ne devoient point tant importuner par le
moyen dudict Olivier, tant vous que les aultres peres de
Geneve, pour m'avoir leur ministre et pour me tracter si
durement apres, et mesmement d'autant que j'avois asses
predict a tous mon imbecillité d'avant que d'estre envoyé,
chose qui sur tel faict doit estre dilligemment observee en
l'eglise, c'est que si on congnoit qu'il y aye quelque legereté
à ceux qui appellent et excuses suffisantes pour n'estre

eleu a ceux qui sont appellez qu'on ne procede point oultre,
a fin que le Saint Ministère de l'Evangile ne soit foulé
aux pies, et Dieu desonoré en nous au lieu qu'il doit
estre en tout et par tout honoré. Iceluy bon Dieu nous
en face a tous la grace amen. Au reste estant a Lyon,
je m'ocupe à distiller huilles et eaues pour secourir aux
malades, et mesmement de nostre corps, esperant bien
tost, Dieu aydant de me transporter d'ici a Orleans
avec toute ma famille pour illec, ou j'ay esté désiré
souvent, m'apliquer en toutes choses honestes et saintes
qui puissent servir a l'eglise et a toute la republique

[fol. 24]

selon que Dieu m'en fera la grace, Que sera la fin
en priant Dieu

frere et pere qu'il vous veuille tenir tousiours en bone
santé avec toute vostre sainte compagnie et vous
augmanter de jour en jour comme il faict ses dons
et graces pour l'entretienement de toute son eglise
au nom de son fis Jesus Christ amen.

Jehan Diesel du Consistoire

Par *vostre* tres obeissant serviteur
et frere Jaques Besson.

[f°24 v°]

A monsieur Coladon [Sic. Colladon]
+ministre du saint evangile
a Geneve

BIBLIOGRAPHIE DES OEUVRES DE JACQUES BESSON

Iacobi Bessoni. 1559, *De absoluta ratione extrahendi olea, & aquas è medicamentis simplicibus.* Andream Gesnerum Iuniolem, Traité de distillation, par Andréas Gesner junior, Zurich, 42p.

Jacques Besson. 1567, *Le cosmolabe, ou Instrument universel concernant toutes observations qui se peuvent faire par les Sciences Mathématiques, tant au ciel, en la terre, comme en la mer. De l'invention de M. Jaques Besson,* à Paris, par Ph. Gaultier de Rouille, 287p.

Jacques Besson. 1569, *L'art et science de trouver les eaux et fontaines cachées sous terre autrement que par les moyens vulgaires des Agriculteurs & Architectes, par Jaques Besson Dauphinois, Mathématicien,* Orléans, Pierre Trepperel et Eloi Gibier, 85 p.

Jacques Besson. 1569, *Le cosmographe instrument adioinct en la superieure partie du cosmolabe au lieu de l'atlas,* Paris, 35 p.

Jacques Besson. 1571, *Art et moyen parfaict de tirer huyles et eaux, de tous médicaments simples et oleogineux.* Paris, Galiot du Pré, 60p.

Jacques Besson. 1571, *Description et vsaige du compas euclidien : contenant la plus part des obseruations qui se sont en la geometrie perspectiue, astronomie, & corographie,* Paris, 5p.

Jacques Besson. 1573, *Instrumentorum et machinarum, quas Iacobus Bessonus Delphinus excogitavit* édition interrompue par la mort de Besson.

Jacques Besson. 1578, *Theatre des instrymens mathematiques & mechaniques de Jaques Besson dauphinois, docte mathematicien.* Édité par François Béroalde de Verville, Lyon, 127p. <http://www.wdl.org/fr/item/4305/>

BIOGRAPHIES DE JACQUES BESSON

Alex G. Keller, *The Missing Years of Jacques Besson, Inventor of Machines, Teacher of Mathematics, Distiller of Oils, and Huguenot Pastor*, Technology and Culture, vol. 14, 1 (Jan. 1973), p. 28-39.

Alex G. Keller, *A manuscript Version of Jacques Besson's Book of Machines, with his unpublished Principles of Mechanics*, Bert S. Hall et Derno C. West ed., On Pre-Modern Technology and Science, Malibu, 1976, p. 75-103.

L. Dolza Hélène Vérin, *Figurer la mécanique : l'énigme des théâtres de machines de la Renaissance*, Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine, 2004-2, 51-2, p. 7-37.

L. Dolza Hélène Vérin, *Theatrum instrumentorum et machinarum : Lione, 1578 di Jacques Besson*, introduction, fac-similé de l'édition de 1578, Rome, Edizioni dell'Elefante, 2001.

Hélène Vérin, CNRS, Paris, 2008.

Eugénie Droz, *Chemins de l'Hérésie, textes et documents*, t. IV, Genève, Slatkine, 1976, p. 271-374.

D. Hillard, *Jacques Besson et son Théâtre des instruments mathématiques*, Revue française d'histoire du livre, 22, 1er trimestre 1979.

D. Hillard, *Jacques Besson et son Théâtre des instruments mathématiques : recherches complémentaires*, Revue française d'histoire du livre, 30, 1er trimestre 1981.

BIBLIOGRAPHIE D'OLIVIER DE SERRES

ARNAUD Eugène, *Histoire des protestants du Vivarais et du Velay, pays de Languedoc, de la Réforme à la Révolution* (1888).

BOULAIN Jean et MOREAU Richard, *Olivier de Serres et l'évolution de l'agriculture*, Condé-sur-Noireau, L'Harmattan, 2002, 124 p.

CORNET Pierre, *Un précurseur, Olivier de Serres*, 1989, 154 p.

FELS Marthe (de), *Olivier de Serres*, NRF, Gallimard, 1963, 148 p.

GRIMAUD Albert, *Histoire de Villeneuve-de-Berg*, Aubenas 1942, 329 pages.

GOURDIN Henri, *Science, expérience, diligence, en agriculture au temps de Henry IV*. Actes Sud, 2001 352 pages.

LEQUENNE Fernand, *La vie d'Olivier de Serres*, Éditions Julliard Paris 1942, 397 pages.

SERRES Olivier (de), *Le Théâtre d'agriculture et mesnage des champs*, Paris, Saugrain, 1605. Reprint : Genève, Slatkine, 1991, 997 pages.

VASCHALDE Henry, *Olivier de Serres Seigneur du Pradel, sa vie et ses travaux*, Paris, 1886. Reprint : Genève, Slatkine, 1971, 232 pages.